

Le RÉMILIEN 2012



Saint Rémy vu du Pic du Grand Miceau



Pays de Maurienne
La montagne
à
votre
rythme



Également disponible sur le site de la commune :
www.saintremydemaurienne.com

Sommaire

| | |
|------------------------------------|----|
| - Mot du Maire..... | 3 |
| - Budget..... | 6 |
| - Commissions..... | 7 |
| - Vie Associative et Sportive..... | 9 |
| - Vie Scolaire..... | 21 |
| - Art de Vivre..... | 24 |
| - Vie Économique..... | 32 |
| - Sécurité..... | 35 |
| - Vie Communale..... | 36 |
| - Travaux..... | 40 |
| - Projets..... | 44 |
| - État Civil..... | 45 |
| - À Votre Service..... | 46 |
| - Agenda 2012..... | 47 |

Mairie - Route de La Lauzière - 73660 - Saint Rémy de Maurienne

Tel : 04 79 83 13 70 - Fax : 04 79 83 17 13

Site internet : www.saintremydemaurienne.com

Bulletin Municipal - Édition 2012 - 700 exemplaires

Photos : C. Chevalier – D. Champemont – J. Gros – P. Rol

Création : NetCréaWeb - Internet & Informatique

250 Route de La Combe - 73660 - Saint Rémy de Maurienne

Tel : 04 79 83 11 30 - 06 74 51 41 64 - Web : www.netcreaweb.fr

Mot du Maire

Chères Rémiliennes, Chers Rémiliens,

Vive 2012 !

Après des années 2010, et 2011 difficiles et déprimantes espérons que 2012 nous sourira un peu.

L'année 2011 a été marquée par des événements Internationaux tragiques comme l'explosion de la centrale de FUKUSHIMA qui pose la question de la sureté du nucléaire ou des événements porteurs d'espoir malgré les malheureuses victimes comme le printemps des pays arabes avec la fin d'un certain nombre de dictatures et l'avènement d'un peu plus de démocratie.

Espérons que cela ne dérapera pas vers une confiscation du pouvoir par certaines idéologies. On ne pleurera pas les disparitions de terroristes ou de tyrans. Il reste à espérer que d'autres pays comme la CORÉE du NORD évolue un jour car c'est aussi une dictature sous couvert de fausse « démocratie populaire ».

ST RÉMY en 2011 a vécu au rythme de la MAURIENNE et de la France avec les aléas sociaux, économiques et politiques locaux qui ont des répercussions sur notre quotidien.

Je voudrais saluer le travail du CONSEIL MUNICIPAL et la disponibilité des adjoints pour conduire la vie communale quotidienne, qui est bien plus compliquée qu'on ne l'imagine, et les employés communaux pour leur service et leur professionnalisme.

A ce titre au moment où SYLVAIN LO BASSO va se mettre à temps partiel, nous avons recruté pour suivre la comptabilité et les finances MME BARBIER CORINNE qui a travaillé au TRESOR PUBLIC au service des communes, et complétera utilement SYLVAIN.

Pour 2011, toujours, je vous laisserai découvrir au fil des pages du RÉMILIEN les travaux, et les nombreuses actions diverses conduites par notre CONSEIL MUNICIPAL et principalement les adjoints et les commissions.

Pour 2012 voici nos projets :

- Le projet phare est le groupe scolaire qui entre en phase de réalisation et nous envisageons une mise en service pour la rentrée 2012, sauf incident ou imprévu ; nous avons posé la première pierre en 2011.
- Au titre des services, je souhaite avec le CONSEIL MUNICIPAL la mise en place à ST RÉMY de deux nouveaux services :
 - Un point argent (et non un DAB que nous n'avons pu obtenir, il ne s'en installe plus dans les communes rurales) qui permettra de retirer de l'argent avec sa carte bancaire (Crédit Agricole) au TABAC PRESSE, sachant que les titulaires d'un compte postal peuvent le faire à l'AGENCE POSTALE.



Mot du Maire

- Un kinésithérapeute à ST RÉMY là aussi il ne suffit pas de se plaindre, il faut agir et la commune a sollicité l'installation d'un professionnel libéral, quitte à l'aider à trouver un local qu'il louera par la suite.

AU NIVEAU ÉCONOMIQUE

Les entreprises souffrent d'une baisse d'activité mais nous espérons que 2012 verra le confortement et l'amélioration pour les sous-traitants automobiles, en seconde partie d'année semble-t-il ? Il faut y croire, il en va de l'emploi.

Pour SPIREL, moteurs électriques, quelques informations s'imposent :

- Le plan social de SOMFY s'est terminé au 31 décembre 2011, et sur l'ensemble de l'effectif non repris, seul deux personnes n'ont pas trouvé de solution. Plus d'un tiers des partants a retrouvé un emploi en CDI ou CDD et plus d'un tiers a créé sa propre activité ou a repris une affaire ; les autres se partagent entre départ à la retraite ou arrêt sur décision personnelle.
- La reprise par CHAPEL INDUSTRIE s'est déroulée cette année dans des conditions intéressantes du fait d'un surcroît d'activité donné par ... SOMFY. Les dirigeants qui nous ont fait visiter l'usine, en compagnie des délégués syndicaux la veille de NOËL, nous ont montré :
 - Que l'entreprise avait confiance dans son activité et que 2012 verrait un maintien de celle-ci.
 - Que certains projets annoncés étaient réalisés ou en cours :
 - En plus de l'effectif de départ, embauche de 2 personnes supplémentaires dont un ingénieur en recherche et développement.
 - Intégration de la société CEVAL avec l'arrivée à ST RÉMY de 12 salariés qui travaillaient sur ALBERTVILLE avant.
 - Installation d'une unité d'emboutissage avec deux personnes.



Remise des médailles du travail lors de la visite de Spirel

EMPLOI TOUJOURS

Je me suis battu au niveau du plan de revitalisation du territoire pour que les fonds, qui seront consacrés à la création d'un bâtiment pouvant accueillir une entreprise le soient en priorité à ST JEAN DE MAURIENNE et à ST REMY DE MAURIENNE qui ont été les victimes de plans sociaux, avec Rio Tinto et Somfy.

Mot du Maire

J'ai également demandé à M. LE PRÉFET que l'on décide de choisir une société qui fera de la prospection pour trouver de nouvelles entreprises en rémunérant cette société en fonction des résultats, avec les mêmes fonds. Là encore, il faut agir encore et toujours.

AU NIVEAU DE L'INTERCOMMUNALITÉ

Début 2011 je vous disais que j'y croyais et que la démarche de M. LE PRÉFET avait du bon : force est de constater qu'un an plus tard les choses semblent en bonne voie et le schéma départemental de l'intercommunalité a été voté à l'unanimité moins une voix. Il reste à le concrétiser, notamment sur le canton, travail dans lequel je compte bien m'impliquer directement et faire en sorte que l'intérêt commun domine.

AU NIVEAU DU DÉVELOPPEMENT COMMUNAL

La commune a atteint 1280 habitants. Ce qui est bien et permet d'attirer de nouveaux services et consolide l'activité locale commerciale et artisanale. Un projet immobilier devrait enfin voir le jour « LE CLOS DE LA TREILLE ». Ça y est M. MARTINER a lancé la commercialisation et nous avons bon espoir.

LES REMERCIEMENTS ET FÉLICITATIONS

- À Madame MERAND ANDRÉE qui a accepté que le groupe scolaire porte son nom ; elle qui a tant œuvré pour l'instruction des enfants, et qui fêtera ainsi que Madame GAVARINI Mireille son centenaire en 2012. Nous y reviendrons dans l'année.
- A tous ceux qui œuvrent pour la Commune :
 - aux présidents d'associations pour leur dynamisme et leur contribution à la vie et à l'animation de la Commune, avec une attention particulière à deux sortants, présidents de longues dates :
 - RENE PIERRELÉE à l'USSR (football)
 - JO RICHARD à l'ABC (boule CASBA) que j'aurai l'occasion de remercier en 2012
 - à ÉMILIE BONNIVARD assistante parlementaire de MICHEL BOUVARD qui accompagne la commune avec succès dans la recherche de subvention pour la Commune avec G.TROCCARD et moi-même.
 - à l'ONF, à la Gendarmerie, au Trésor Public, au TDL... bref aux administrations qui nous aident au quotidien.
 - à vous tous avec une pensée à ceux qui nous ont quittés en 2011 et en vous adressant des vœux pleins de sérénité et d'humanité pour 2012.



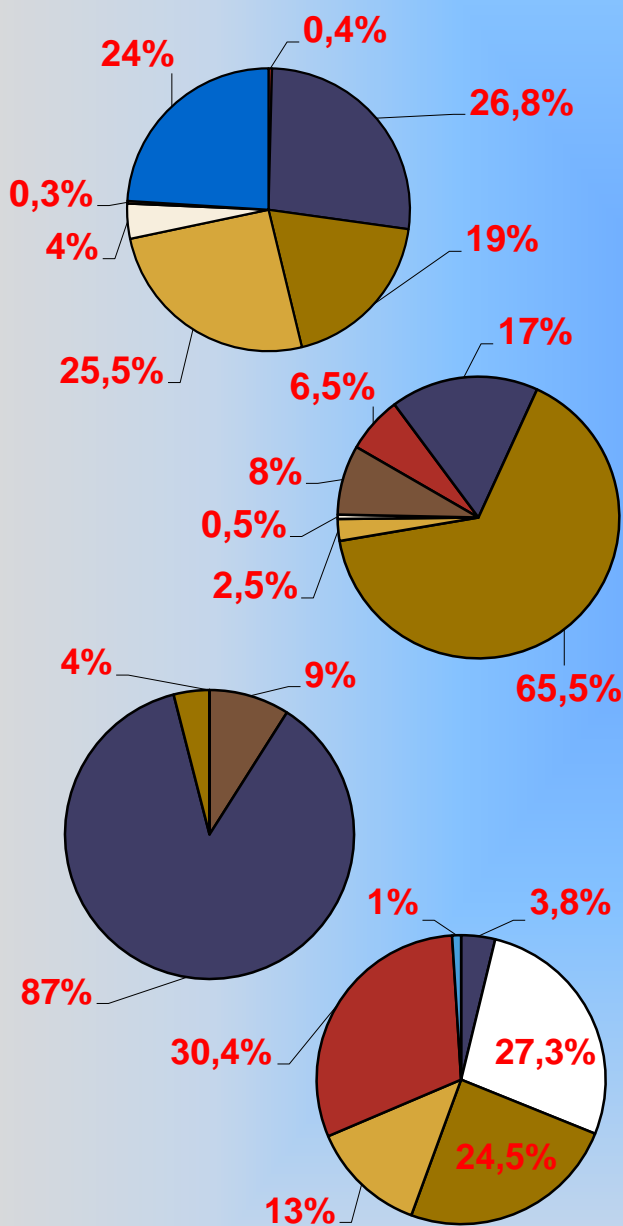
CH.ROCHETTE
Maire de Saint Rémy de Maurienne
Président du Pays et des Maires
de Maurienne

Budget

COMPTE ADMINISTRATIF 2010

| Budget Communal | Budget Eau/Assainissement |
|--|--|
| ▲ Résultat de fonctionnement : excédent de clôture : 412 622 € | ▲ Résultat de fonctionnement : excédent de clôture : 25 524 € |
| ▲ Résultat d'investissement : excédent de clôture : - 253 594 € | ▲ Résultat d'investissement : excédent de clôture : 103 964 € |
| Résultat global : excédent : 159 028 € | Résultat global : excédent : 129 488 € |

BUDGET PRIMITIF 2011 – Budget Communal



Fonctionnement

| <u>Dépenses :</u> | |
|-----------------------------------|--------------------|
| Charges exceptionnelles | 7 800 € → 0,4% |
| Charges à caractère général | 538 253 € → 26,8% |
| Charges de personnel | 383 300 € → 19% |
| Charges de gestion courante | 513 112 € → 25,5% |
| Charges financières | 79 359 € → 4% |
| Dépenses imprévues | 6 200 € → 0,3% |
| Virement section d'investissement | 484 503 € → 24% |
| Total dépenses | 2 012 527 € |

| <u>Recettes :</u> | |
|------------------------------|---------------------|
| Produit des services | 131 500 € → 6,5% |
| Dotations et participations | 341 541 € → 17% |
| Impôts et taxes | 1 320 061 € → 65,5% |
| Produits de gestion courante | 50 398 € → 2,5% |
| Produits divers | 10 000 € → 0,5% |
| Affectation de résultat 2010 | 159 027 € → 8% |
| Total recettes | 2 012 527 € |

Investissement

| <u>Dépenses :</u> | |
|--------------------------|--------------------|
| Remboursement d'emprunts | 180 840 € → 9% |
| Opérations d'équipement | 1 716 901 € → 87% |
| Solde d'exécution 2010 | 74 146 € → 4% |
| Total dépenses | 1 971 887 € |

| <u>Recettes :</u> | |
|------------------------------------|--------------------|
| FC TVA/TLE | 75 000 € → 3,8% |
| Subventions investissement | 538 989 € → 27,3% |
| Virement section de fonctionnement | 484 503 € → 24,5% |
| Affectation de résultat 2010 | 253 595 € → 13% |
| Emprunt | 600 000 € → 30,4% |
| Produits divers | 19 800 € → 1% |
| Total recettes | 1 971 887 € |

BUDGET EAU/ASSAINISSEMENT

Fonctionnement

▲ Dépenses et recettes :
229 385 €

Investissement

▲ Dépenses et recettes :
349 198 €

BUDGET CCAS

Fonctionnement

▲ Dépenses et recettes :
4 500 €

Commissions

Appels d'offres - Président : ROCHETTE Christian

Membres : ALLI Christian, CRAPET Willy, GROS Jean et ROL Yves

Écoles - Présidente : BORONAT Virginie

Membres : CHAMPEMONT Daniel, CHEVALIER Franck et PRATO Jean-Yves

Finances - Président : ALLI Christian

Membres : CRAPET Willy, GROS Jean, PERREAU Sébastien et ROL Yves

Forêts, Agriculture, Travaux, Industrie et Sécurité

Co-présidents : CRAPET Willy et PERREAU Sébastien

Membres : ALLI Christian, CHEVALIER Franck, GROS Jean, PRATO Jean-Yves et ROL Yves

Impôts Directs - Président : ROCHETTE Christian

Membres : GROS Jean, ROL Yves, SON Josiane et TROCCARD Georgette

Jeunes - Présidente : ESPINASSE Sophie

Membres : LAMOTTE Marcel et PRATO Jean-Yves

Personnel Communal - Président : LAMOTTE Marcel

POS (PLU) Urbanisme - Président : MONDET Alain

Membres : CHEVALIER Franck, PERREAU Sébastien, PRATO Jean-Yves, ROL Yves et TROCCARD Georgette

Sports, Loisirs, Tourisme et Communication - Président : PRATO Jean-Yves

Membres : BORONAT Virginie, CHAMPEMONT Daniel, ESPINASSE Sophie, LAMOTTE Marcel, PERREAU Sébastien, SON Josiane et TROCCARD Georgette

Vie Associative - Président : CHAMPEMONT Daniel

Membre : BORONAT Virginie, LAMOTTE Marcel et SON Josiane

Aide Sociale (CCAS) - Présidente : SON Josiane

Membres : CHAMPEMONT Daniel et TROCCARD Georgette



Repas de fin
d'année du
C.C.A.S.

Commissions

Syndicats Intercommunaux

A.D.M.R. (Aide à Domicile en Milieu Rural)

Déléguée titulaire : TROCCARD Georgette – Déléguée suppléante : SON Josiane

A.M.I.E.S. (Association Mauriennaise Insertion Économique et Sociale)

Déléguée titulaire : ESPINASSE Sophie – Délégué suppléant : CHEVALIER Franck

COLLÈGE – Déléguées titulaires : ESPINASSE Sophie – TROCCARD Georgette

Délégué suppléant : PRATO Jean-Yves

E.H.P.A.D. (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) – Déléguée titulaire :

TROCCARD Georgette – Déléguées suppléantes : BORONAT Virginie – SON Josiane

OFFICE DU TOURISME – Délégué titulaire : LAMOTTE Marcel – Déléguée suppléante : ESPINASSE Sophie

S.I.E.M.U.C.C. (Syndicat Intercommunal de l'École de Musique du Canton de la Chambre) Délégué titulaire :

MONDET Alain – Délégué suppléant : LAMOTTE Marcel

S.I.H.G.A.C. (Syndicat Intercommunal de la Halte-Garderie Crèche)

Délégué titulaire : PERREAU Sébastien – Déléguée suppléante : BORONAT Virginie

S.I.R.T.O.M.M. (Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères de Maurienne) – Délégué titulaire : AILI Christian – Délégué suppléant : CRAPET Willy

S.I.V.O.M. (Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples)

Délégué titulaire : LAMOTTE Marcel – Déléguée suppléante : ESPINASSE Sophie

S.I.V.U. (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) : Délégués titulaires : AILI Christian – ROL Yves – Délégués

suppléants : CHEVALIER Franck – PERREAU Sébastien

S.P.M. (Syndicat du Pays de Maurienne) – Délégués titulaires : CHAMPEMONT Daniel – ROCHETTE Christian –

Délégués suppléants : LAMOTTE Marcel – TROCCARD Georgette

Liste personnel communal

| Services Administratifs | Services Techniques | Agence Postale | Écoles | Entretien |
|---|--|--|---|---|
| Sylvaine LO BASSO – Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe à temps partiel | Gilbert PESENTI – Agent de maîtrise principal à temps complet | Viviane FAUCHER – Adjoint administratif à temps partiel | Marie-Pierre MONDET – Adjoint technique à temps partiel | Marie-France MOLLARET – Adjoint technique à temps partiel affectée à la Mairie et à l'école primaire |
| | Victor TOGNINI – Adjoint technique 2 ^{ème} classe à temps complet | Jacqueline LAMOTTE – Adjoint administratif à temps partiel | Sylvie MOLLARD – Adjoint technique à temps partiel | |
| Dominique RASCHETTI – Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe à temps complet | Laurent CLAPPIER – Adjoint technique 2 ^{ème} classe à temps complet | | Sandra CHAUDET – Adjoint technique à temps partiel | Marie-Hélène PITTON – Adjoint technique à temps partiel affectée à la salle Belledonne |
| | Philippe ROL – Adjoint technique 2 ^{ème} classe à temps complet | | | Rita FOURNIER – Adjoint technique à temps partiel affectée à l'Agence Postale, aux sanitaires du Foot et remplaçante de Mmes MOLLARET et PITTON |
| Corine BARBIER – Adjoint administratif 2 ^{ème} classe à temps partiel | Éric BERNARD – Adjoint technique – Période estivale | | | |
| | Alexandra BECAUD – Adjoint technique – Période estivale | | | |

En 2011, G. PESENTI et S. LO BASSO se sont vu remettre la médaille d'argent du travail pour leurs services effectués au sein de la collectivité.

Vie Associative et Sportive

Forum des Associations



La réussite de cette journée a été la votre, associations du canton de la Chambre.

Nous remercions la commune de Saint Rémy de l'aide apportée pour l'organisation de ce Forum des Associations Cantonales. Josiane Son, Jean-Louis et Nadine Dalgé, Daniel Champemont et notre animateur de ce Forum Claude Videau, ont grâce à leur disponibilité, apporté l'aide nécessaire toute la journée.

Nous sommes sensible à la visite de Georgette Troccard, représentant Ch. Rochette, le Maire de Saint Rémy, de Daniel Dufreney et de Jean-Louis Portaz.

Voici un petit souvenir pour l'ensemble des associations. Vous êtes la force vive du canton, malgré une fréquentation moyenne du public, vous êtes indispensables pour les petits, moyens, grands et très grands.

Je vous remercie encore pour l'aide apportée par l'ensemble des associations pour le rangement, en une heure de temps, la salle Belledonne était terminée. Je vois que le bénévolat existe toujours et vous m'avez surpris.

Bonne continuation à toutes les associations, et rendez-vous certainement dans deux ans à Saint Rémy, sinon l'an prochain à la Chambre et même dans vos nombreuses manifestations.

Amicalement, Renaud CORVAL



Vie Associative et Sportive

Le 21/05/2011, pour la première fois, l'association **CINÉBUS** tenait son assemblée générale à **SAINT RÉMY DE MAURIENNE**.

Cette association, encore trop peu connue, apporte dans nos villages de montagne et nous fait découvrir le monde cinématographique. Et une salle de cinéma vaut quand même plus qu'un « HOME CINEMA ». Elle est en plus un lieu de partage culturel, un rite culturel collectif. En témoigne le film « LA TRACE » projeté en 2010 à la salle BELLEDONNE, en présence du réalisateur Bernard FAVRE.

L'association CINEBUS est un véritable exploitant de salles de cinéma. Elle a un travail d'animation, d'organisation des programmes, de gestion des relations humaines, notamment avec les municipalités qui l'accueille. Elle anime également des ateliers d'initiation cinématographique pour les enfants. Il faut donc saluer le travail et le courage de ces gens qui nous apportent par tous les temps, et malgré tous les dangers de vols ou d'accidents, la culture cinématographique, souvent avec un matériel très ancien. La vie de CINEBUS n'est pas forcément un LONG FLEUVE TRANQUILLE.

D'autant que maintenant les salles obscures de nos campagnes doivent se moderniser avec le passage à la numérisation des lieux de projection. Il s'agit là d'un véritable défi technologique et financier qui nécessitera d'importantes restructurations.

Par le biais du CLUB DES ASSOCIATIONS, SAINT RÉMY DE MAURIENNE est adhérente de CINEBUS depuis plus de dix ans. A ce titre, le village reçoit trois projections par mois, avec une fréquentation moyenne de 40 spectateurs très fidèles.

Alors, n'hésitez plus ! Quittez vos canapés douilletts pour être ensemble au ciné !



Vente de boudin organisée par le **Comité des Fêtes** le 18 décembre avec la présence du Père Noël.

Vie Associative et Sportive

Préparation du marché de Noël 2011 par les "artistes" de
Arts et Loisirs.



Journée du souvenir des **Anciens Combattants** avec
l'association des déportés tatoués de Paris venus rendre
hommage à leurs camarades Rémiliens décédés dans les
camps de concentration.



Vie Associative et Sportive

Le 2 juin rencontre amicale de l'**Amicale Boule Casba** contre l'UMS (Montélimar), toujours dans une ambiance chaleureuse avec une fin de journée difficile pour certains estomacs. Match nul entre les 2 clubs.



Ce petit groupe soudé qu'est la gym volontaire de St Rémy a perdu quatre gymnastes mais a accueilli avec plaisir de nouveaux licenciés. Cette heure hebdomadaire de dépense physique encadrée par notre sympathique et diplômée Jeanine se déroule dans une joyeuse et dynamique ambiance. Rejoignez nous !

Maryse Mondet, présidente de la **Gymnastique Volontaire**



Vie Associative et Sportive

Le **Club du Nouvel Age** entre terre et mer en CROATIE.



La Pétanque Rémiienne : 109 adhérents inscrits
(58 Masculins - 33 Féminines - 18 jeunes)



L'école de pétanque, sous la présidence de Jean Muller, compte 18 licenciés de 6 à 17 ans et fonctionne grâce à l'encadrement de Christel Tronel éducatrice BF1, aidée de Christian Muller initiateurs, ainsi que de nombreux bénévoles, tous les mercredis après midi et samedis matin.

Vie Associative et Sportive



Le 12 juin s'est déroulé la première **Fête de la Chasse** à Saint Rémy de Maurienne, une occasion pour beaucoup de personnes de découvrir un magnifique site sur notre commune (camping et plan d'eau).

Quarante meutes soit 300 chiens, un équipage de vénerie, Philippe Roman avec ces animaux (ours, loup et rapaces) et différents exposants furent la réussite de cette fête où les chasseurs de l'**ACCA**, ainsi que quelques épouses et chasseurs d'ACCA voisines, ont su accueillir un public important (organisation, buvette et restauration).

Chacun a pu découvrir différemment le monde de la chasse suite aux démonstrations qui ont eu lieu durant cette journée.

Nous remercions tous nos sponsors, élus et personnalités de leur participation.

La convivialité et l'enthousiasme de chacun durant cette journée, nous laissent espérer une nouvelle édition en 2013.



Vie Associative et Sportive

Le nouveau bureau du **Sou Des Écoles** a été élu au mois de septembre : Hélène RITTER (présidente), Catherine LATOUR (vice-présidente), Julien DUPRAZ (trésorier), Sandra GARERI (trésorière adjointe), Sophie PERREAU (secrétaire) et Nathalie GOZE (secrétaire adjointe).

La vente de pains et de gâteaux, première action de l'année, organisée le 20 novembre fut un succès.

Les manifestations vont se succéder au cours de l'année scolaire afin de financer les activités sportives et culturelles des petits Rémiliens.



Les groupes Adultes et Enfants (1 absente) de l'atelier théâtre du **Comité des Fêtes**.



Vie Associative et Sportive

La flotte aérienne du club **Les Ailes de Maurienne** qui dispose d'une aviation de loisirs et d'une école de pilotage dans la plaine du Canada.



Le public du Laussy (espace culturel à Gières) a découvert l'opéra sous un autre angle avec « Le Barbier de Séville » qui était présenté par **Les Chariots de Thespis** sur une mise en scène de notre comédien local Claude Videau qui a effectué ses répétitions publiques à la salle Belledonne.



Vie Associative et Sportive

Le CPI (centre première intervention) de Saint Rémy est composé de 14 **Sapeurs Pompiers** rattachés au centre de secours de la Porte de Maurienne (Aiguebelle) et qui compte 2 nouvelles recrues cette année : Benjamin et Valentine JEANNOLIN.

Ci-dessous : intervention à l'école maternelle.



Une équipe fantastique pour les 25 ans du TÉLÉTHON.

Les **3 communes pour le TÉLÉTHON** ont organisé de nombreuses actions, animations : tout le week-end des 2,3 et 4 décembre 2011.

Avec vous TOUS, les généreux donateurs, vous mademoiselle, madame, monsieur et enfin VOUS, les merveilleux BÉNÉVOLES sans qui, rien ne serait possible ; nous faisons que les petits ruisseaux deviennent une grande rivière à haut débit ; le plaisir partagé des temps forts dans la chanson, la joie et la bonne humeur.

Et le résultat de tout cela ? **9 300 €** ont été remis à l'AFM TÉLÉTHON

Vie Associative et Sportive

La Fête du Lac du 14 juillet organisée par le Club des Associations



La course de garçons de café n'a pas rassemblé que des garçons...

Le spectacle « Le jugement dernier des rois » a été très apprécié, tout comme son final : une magnifique Marseillaise interprétée par Tomomi et Marcel.



Au monument aux Morts, la cérémonie du 14 juillet fut inspirée et très écoutée, accompagnée par les Costumes Rémiens. Ceux-ci ont été très présents jusqu'au spectacle du samedi soir.

Vie Associative et Sportive

Union Sportive de Saint Rémy

Séniors : 20 licenciés - Entraîneurs : Grosset Didier et Pidou Hervé



Féminines : 15
licenciées -
Entraîneurs :
Boissonnet Thierry
et Choquet
Sébastien



Vétérans : 18
licenciés
Entraîneurs :
Georges Laurent
et Corval Renaud

Vie Associative et Sportive

Jeunes : 63 licenciées

Entraîneurs : Burtin Alain, Drouiche Olivier, Piccini Franck, Giraud Patrick et Yvon Frédéric



Débutants – Poussins : 9 – 21 licenciés



Benjamins: 14 licenciés

Pupilles : 4 licenciés
(entente avec Cuines)



Cadets : 15 licenciés



Vie Scolaire

| Professeurs des écoles | Elèves |
|--|--------|
| Sabine JARRET (Petite et Moyenne Section) | 26 |
| Lydie HELLEBOID (3/4 temps) / Stéphanie CENDRE (1/4 temps) (Moyenne et Grande Section) | 26 |
| Julie Lefebvre (directrice en congé maternité) / Laura TISSOT (3/4 temps) / Émilie CHANET (1/4 temps) (Grande Section – CP) | 17 |
| Olivier AKMOUCHE (CP – CE1) | 24 |
| Hélène TROCHERIE (directrice remplaçante) / Laura TISSOT (assure la décharge de direction le jeudi) (CE1 – CE2) | 24 |
| Amandine PINEL (CM1 – CM2) | 28 |



Vie Scolaire

GS – CP



CP – CE1



Vie Scolaire

CE1 – CE2



CM1 – CM2




Art de Vivre – Vie Quotidienne

Divagation des Animaux – Ramassage de Champignons

Commune de St Rémy de Mne

**DIVAGATION
DES ANIMAUX
INTERDITE**




CHIENS & CHATS

Arrêté préfectoral du 14.06.2004

Commune de Saint Rémy de Maurienne

**RAMASSAGE DE CHAMPI-
GNONS INTERDIT**

(aux non résidents)



**DIVIETO DI
RACCOLTA FUNGHI**

Arrêté municipal du 01.09.2006

L'association **Réguls'Matous** s'occupe des chats errants, vous pouvez la contacter au :
04 79 59 82 44 ou **04 79 64 37 52**.

Pour plus d'informations, consulter liste et réglementation en Mairie.

Rappel de quelques règles de citoyenneté à l'attention des Grands... et des Petits :

Respecter :

- Les espaces verts et les bâtiments communaux.
- Le cimetière et les monuments aux morts (malheureusement utilisés comme terrains de jeux). Merci aux parents de veiller au respect de ces lieux.
- Ne pas laisser divaguer les animaux.
- Les limitations de vitesse ; particulièrement dans les zones limitées à 30 km/h.
- Trier ses déchets...

La Mairie rappelle aux usagers que le container est destiné aux plastiques. Les autres déchets doivent être mis dans l'espace contigu réservé à cet effet.

Cette liste peut paraître très limitative, mais à côté de ces quelques règles de vie, il y a une multitude d'émotions à vivre en toute liberté et sérénité : l'amitié entre voisins, le sport, la montagne, la convivialité...

Bruits de Voisinage

Arrêté préfectoral du 16.04.1991

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés de manière répétée et intempestive par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que tondeuses à gazon, à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent

être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30.
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Les propriétaires ou gardiens d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage.

Art de Vivre – Vie Quotidienne

A.D.M.R. – Services Complémentaires

L'association ADMR du canton de La Chambre propose, en plus des aides traditionnelles, des services complémentaires tels que :

- Le portage des repas :

Ce service s'adresse à toutes les personnes qui n'ont plus envie ou la possibilité de se faire à manger dans de bonnes conditions.



- La téléassistance :

Un appareil branché sur la prise du téléphone et un médaillon autour du cou et vous voilà rassuré.

- La garde de nuit itinérante :

Depuis 2009, nous vous proposons la visite d'un professionnel qualifié ADMR, intervention à domicile, une à deux fois par nuit.

Pour toutes informations complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'ADMR de La Chambre au 04 79 56 33 01.



Accueillir un Enfant pendant l'Été

Le temps des vacances est un moment propice aux échanges et aux découvertes. Dans le cadre de l'Accueil familial, partagez la chaleur de votre foyer et contribuez au développement et à l'épanouissement d'un enfant de 6 à 11 ans venu d'une famille en difficulté sociale ou financière !

Pour davantage d'informations, il vous suffit de nous contacter :

Téléphone : 04 79 60 54 00

Mail : afv.730@secours-catholique.org

Adresse : Secours Catholique, 297 chemin de la Martinière, 73000 Bassens

Art de Vivre – Vie Quotidienne

Votre Saison de Ski 2011/2012

Les habitants de Saint Rémy et du Canton peuvent bénéficier de réductions en se renseignant à l'Office de Tourisme du Canton de La Chambre : **04 79 56 33 58**.

De plus, avec le forfait « ski Maurienne sans frontières », la journée de ski dans 18 stations vous revient à 18 € seulement.

Plus de renseignements sur www.maurienne-tourisme.com

ski maurienne sans frontières
Le forfait

Trait d'union entre les stations de Maurienne «Ski Maurienne sans frontières», forfait commun à 18 stations vous offre une nouvelle dimension du ski... découvrez les avantages d'un ski sans frontières

Aigubelle, St François Longchamp, La Chambre, St Jean de Maurienne, Les Karellis, St Michel de Maurienne, Valmeinier, Valloire, Albiez-Montrond, Les Bottières, Le Corbier, St Sortin d'Arves, St Jean d'Arves, La Toussuire, Les Karellis, Valloire, Orelle, Modane, Valfréjus, Aussois, Sollières-Sardières, Val Cenis Vanoise, Bramans-Val d'Ambin, La Norma, Bonneval sur Arc, Bessans, Val Cenis Vanoise.

Yves Novat

Map showing the ski area and surrounding regions (France, Italy, Switzerland).

Adresse postale de l'Assurance Maladie

Pour tout envoi de courrier à l'Assurance Maladie de la Savoie (CPAM), une seule et unique adresse à retenir :

Assurance Maladie de la Savoie - 5 avenue Jean Jaurès - 73015 Chambéry Cedex

Arc en Maurienne

Cette association est au service des personnes à mobilité réduite et a comme devise : l'Accompagnement, la Relation et le Covoiturage (minimum 2 personnes).

Renseignements : 04 79 83 08 13 - 06 37 69 76 59

Art de Vivre – Vie Quotidienne

S.I.R.T.O.M.M.

Trier c'est bien, bien trier c'est mieux



VERRE

Uniquement les bouteilles, les pots et les bocaux en verre en ayant pris soin de retirer les couvercles et les bouchons.

Ne pas mettre de vaisselle, porcelaine ou faïence, d'ampoule, de verre ou miroir, de pots de fleurs

GLASS BOTTLES AND JARS



EMBALLAGES PAPIERS

Uniquement des bouteilles, et flacons en plastique, briques alimentaires, cartons, emballages métalliques, papiers journaux, magazines...

Ne pas mettre de pots de yaourt, petit suisse... ni de film, sac ou boîte en plastique, pas de barquette en polystyrène, pas de carton sali, de papiers gras, de papiers absorbants, ni de mouchoirs sales. Les emballages doivent être vides. Les films plastiques qui entourent les revues doivent être retirés

PAPERS AND PACKAGING WHICH CAN BE RECYCLED



ORDURES MÉNAGÈRES

Les pots de yaourt en plastique, les pots de crème et de fromage blanc, les pots de glace, les mouchoirs usagés, les sacs plastiques, les barquettes en polystyrène, les barquettes de jambon et de lardons, les couches culottes, la vaisselle, les pots de fleurs...

Les épluchures, les coquilles d'œufs et certains déchets alimentaires peuvent aller nourrir votre compost!

HOUSEHOLD RUBBISH, PACKAGING WHICH CAN'T BE RECYCLED



BIO DECHETS

Les fruits et légumes crus ou cuits coupés en morceaux, les épluchures, les restes de repas d'origine végétale (riz, pâtes...), les coquilles d'œufs, sachets de thé, filtres et marc de café, papiers essuie-tout.

Ne pas mettre les os, les restes de viande et de poisson, les matières grasses, les pelures d'agrumes en excès, le bois, les coquillages...

NE PAS JETER LINGETTES ET TOUT OBJET SOLIDE DANS LES TOILETTES POUR LE BON FONCTIONNEMENT DE VOTRE ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES EAUX USÉES

DÉCHETTERIE

| | | |
|-----------------|---|--|
| | <i>La chambre - La Lauzière -</i> | <i>Saint Etienne de Cuines - Les Iles -</i> |
| <i>Horaires</i> | Du lundi au jeudi et samedi : de 9h à 12h Vendredi : de 15h à 18h | Lundi : de 15h à 18h Mercredi : de 15h à 18h Samedi : de 13h à 16h |

NE PAS JETER LES GROS MATERIAUX ET ENCOMBRANTS AILLEURS QU'À LA DECHETTERIE ET SURTOUT PAS DANS LES CONTAINERS D'ORDURES MÉNAGÈRES RAMASSAGE TOUS LES 2 MOIS, voir en Mairie

Art de Vivre – Vie Quotidienne

Ordures et Déchets : des économies à faire

| | |
|--------------------------|--|
| Ordures Ménagères | Ramassage les lundi et jeudi matin. Respectez la nature et ne mettez que les ordures ménagères dans les bacs verts. |
| Tri Sélectif | Dépôt dans les bacs jaunes : journaux, magazines, revues, annuaires, bouteilles en plastique, emballages en acier et petits cartons. |
| Verres | Des containers sont installés aux Étalons, à la Girard, au Tennis, à l'entrée de la Z.I. et à la salle Belledonne. |

Comme vous le savez, nous avons beaucoup de déchets qu'il faut éliminer ou recycler et cela coûte cher. Vous contribuez largement à contenir les coûts par des gestes simples comme le tri qui occasionne moins d'ordures ménagères.

Maintenant il faut s'orienter vers la mise en place de conteneurs semi-enterrés (**CSE**) d'une capacité de 5m³, afin de remplacer les bacs verts et jaunes ainsi que les conteneurs à verre d'une capacité moindre. Cette opération permettra une économie sur la fréquence des rotations de ramassage (une rotation par semaine au lieu de deux actuellement pour les ordures ménagères) et sur le nombre de points de ramassage (la règle de mise en place des grands conteneurs est la suivante : 1 conteneur semi-enterré pour 50 logements ou 150 personnes).



Depuis 2004 l'implantation de ces **CSE** est en cours. Toutes les stations de sport d'hiver ainsi que plusieurs villes et communes de Maurienne en sont déjà équipées. (voir photo prise sur la commune de Villarodin Bourget). L'objectif est de portée économique, esthétique et environnementale.

Le programme établi par le S.I.R.T.O.M. prévoit l'implantation des **CSE** sur notre commune au printemps 2013. Pour cela l'année 2012 sera en partie consacrée à l'étude des emplacements possibles, en collaboration avec les techniciens du S.I.R.T.O.M.

En savoir plus sur : www.sirtom-maurienne.com ou en Mairie.

Art de Vivre – Vie Quotidienne

Quelle Eau Buvez-Vous ?

La D.D.A.S.S. (Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales) vous informe de la source à la consommation, des contrôles réguliers pour votre santé.

Il n'est plus nécessaire d'aller en mairie lire le panneau concernant la qualité de l'eau de votre ville. Trouvez votre commune et vous aurez le résultat en allant sur le site : <http://www.sante.gouv.fr/eau-potable.html>.

Quelques gestes simples à appliquer :

- Après quelques jours d'absence, purgez vos conduites avant consommation, en laissant couler l'eau quelques instants avant de la boire.
- Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Si vous la conservez, ce doit être au froid, pas plus de 48 heures et dans un récipient fermé.
- Réservez les traitements complémentaires, tels les adoucisseurs, au seul réseau d'eau chaude sanitaire. Ils sont sans intérêt sur le réseau d'eau froide utilisé pour la consommation. Ils peuvent en effet accélérer la dissolution des métaux des conduites ou devenir des foyers de développement microbien lorsque leur entretien est mal assuré.
- Si votre eau chaude sanitaire est produite par un système individuel, un entretien annuel de ce réseau est conseillé pour limiter la prolifération bactérienne, notamment des Légionelles.

Bilan Qualité

| | |
|---|---|
| <p>Bactériologie Nombre de conformité : 8 sur 8 analyses Limites de qualité : absence de germes/100ml Eau de bonne qualité bactériologique</p> | <p>Origine de l'eau du réseau du Chef-Lieu de Saint Rémy appartenant à la Mairie et distribuée sans traitement : - Belledonne - L'Infernet - Montfront</p> |
| <p>Dureté Valeurs mesurées : mini. : 0°F – maxi. : 3°F Références de qualité maxi. : aucune Eau douce</p> | |
| <p>Nitrates Valeurs mesurées : mini. : 1mg/l – maxi. : 2mg/l Limites de qualité maxi. : 50mg/l Eau contenant peu ou pas de nitrates</p> | <p>L'eau distribuée au cours de l'année 2010 a été de bonne qualité bactériologique : elle est restée conforme aux limites de qualité fixées par la réglementation en vigueur pour les paramètres chimiques recherchés.</p> <p>Ce réseau est équipé d'un dispositif de traitement pour l'élimination de l'arsenic, accompagné d'une désinfection aux rayons ultra-violetts.</p> |
| <p>Fluor Valeurs mesurées : mini. : 0mg/l – maxi. : 0mg/l Limites de qualité maxi. : 1,5mg/l Eau peu fluorée</p> | |
| <p>Pesticides Valeurs mesurées : mini. : 0µg/l – maxi. : 0µg/l Limites de qualité maxi. : 0,5µg/l Absence de pesticides pour les paramètres mesurés</p> | |
| <p>Autres paramètres Tous les résultats pour les autres paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualité.</p> | |

Art de Vivre – Histoire et Patrimoine

Les places charbonnières en forêt de Saint Rémy

Lors de la révision de l'aménagement de la forêt communale de St Rémy, nous avons décrit 500 ha de forêt.

L'existence de nombreuses places charbonnières, nous a incité à relever au GPS l'emplacement des sites rencontrés. Cet inventaire non exhaustif nous a permis de recenser quelques 100 places.

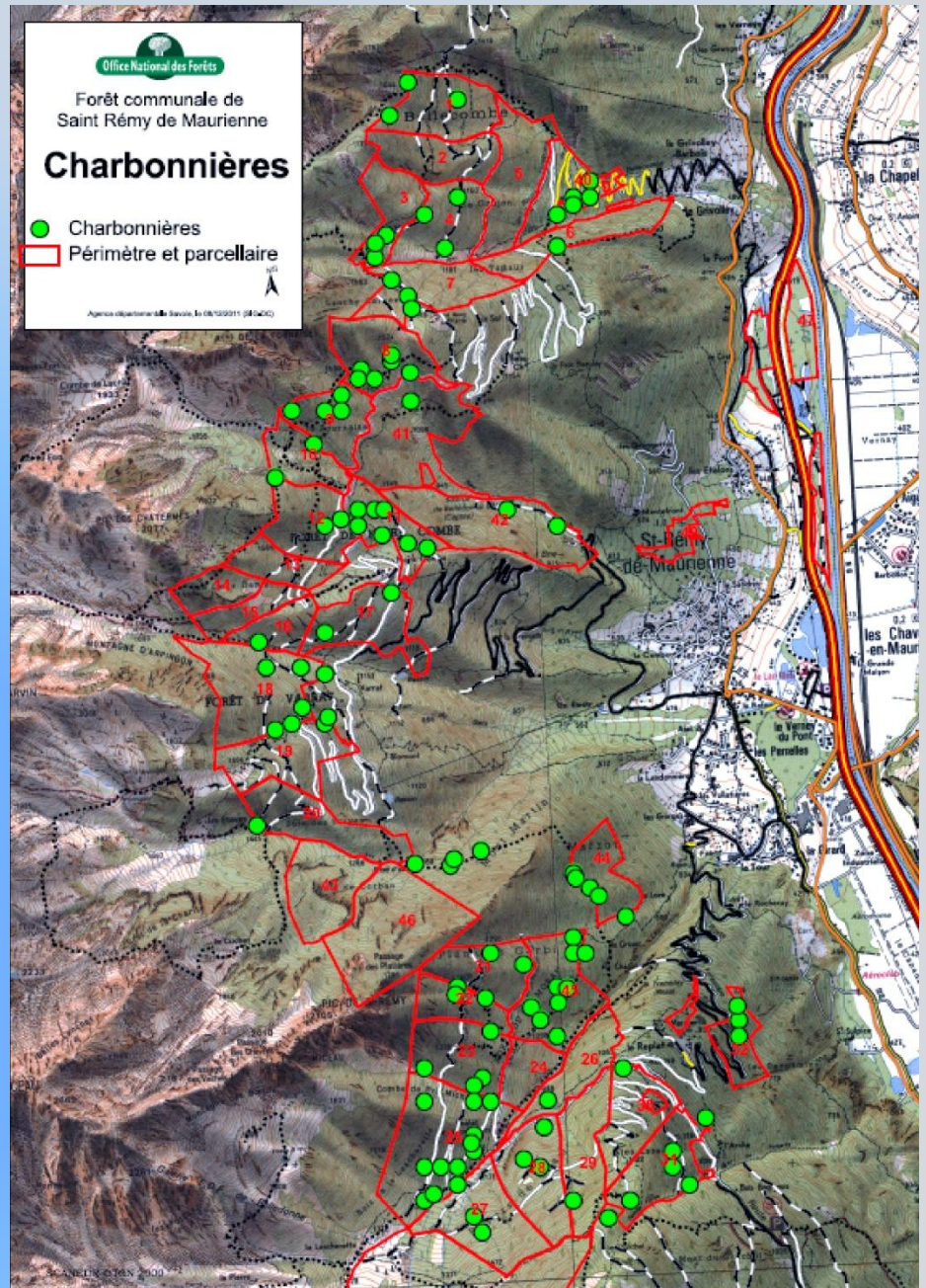
Leur fréquence et le réseau des sentiers les desservant nous a fait nous interroger sur la vie de ces hommes qui ont pu dans les siècles derniers façonner le paysage de cette façon.

HISTOIRE

L'âge d'or des charbonniers fut le XIXème où toute la sidérurgie traditionnelle était une sidérurgie au charbon de bois.

Cette activité a régressé avec l'arrivée de la houille avant de connaître un regain d'intérêt jusqu'à la dernière guerre pour les véhicules utilisant le gazogène.

Au XIXème l'exploitation de la forêt de St Rémy se faisait sous forme de concessions pluriannuelles concédées aux maîtres de forges notamment les établissements GRANGE qui possédaient les hauts fourneaux de RANDENS, D'ÉPIERRE et D'ARGENTINE.



L'exploitation était déjà rationalisée avec des contrats pour les charbonniers qui embauchaient des bûcherons, pour les « traîneurs » qui descendaient le charbon de bois par traîneaux jusqu'à la vallée et pour les « voituriers » qui alimentaient les hauts fourneaux.

A cette époque les charbonniers étaient des saisonniers venant d'Italie, principalement de la région de Bergame et avaient pour noms Caligari, Ambrozio, Bonnetti ou Milesi. La saison durait de mai à novembre.

Art de Vivre – Histoire et Patrimoine

Certains noms de lieux dits trouvent leur origine dans l'histoire du charbon de bois : La Fournaise est sans doute un nom qui rappelle l'activité des charbonniers et leurs fourneaux.

LA CHARBONNIERE

L'emplacement de la charbonnière était très important : dans un vallon pour « ramasser » le plus de bois possible, ou près d'un sentier existant pour les transports.

En montagne on terrassait côté amont et souvent par manque de place on montait des murs en pierres sèches à l'aval : certaines sont spectaculaires.

On monte d'abord la cheminée centrale et on empile des rondins de 0.8m à 1m de façon circulaire en laissant le moins d'espace entre les bois sur 2 ou 3 étages en donnant à l'ensemble une forme de meule. Les meules pouvaient contenir 20 tonnes de bois probablement moins en montagne par manque de place.

Quand le montage est terminé on recouvre l'ensemble d'une couche de feuilles ou de mousse de 20 centimètres, puis une couche de terre destinée à étanchéifier l'ensemble.



Vient ensuite la mise à feu en remplissant la cheminée centrale de braises. Tout l'art du charbonnier consiste alors à réguler la cuisson de sa meule en pratiquant ou en bouchant des ouvertures, les événements, pour éviter l'embrasement ou l'extinction. Le brûlage dure 5 à 10 jours en fonction de la taille de la meule et le charbonnier surveille la combustion nuit et jour.

Ensuite il faut 2 jours de refroidissement avant de pouvoir trier le charbon de bois et le mettre en sacs.



Ce métier demandait beaucoup de savoir-faire, se transmettait de père en fils et les enfants commençaient souvent dès l'âge de 7-8 ans. Un travail ardu, de longue haleine qui oblige le charbonnier à vivre plusieurs mois en forêt dans des cabanes de fortune.

Lors de vos promenades en forêt, si vous rencontrez une de ces places à charbon, vous pourrez imaginer la vie rude de ces forestiers d'antan.

L'agent patrimonial ONF, Raymond Destaing



Vie Économique

Activités existantes à Saint Rémy

| | |
|---|--|
| Agriculture – Vente à la ferme | Espaces verts |
| Alimentation | Exploitation forestière |
| Armurerie | Infirmière |
| Bobinage | Informatique – Internet |
| Bois de Chauffage | Institut de bien-être |
| Boulangerie | Lombriculture |
| Camping - Snack-Bar - Restaurant | Matériel de sport pour handicapés |
| Charpente | Médecin |
| Chauffagiste | Menuiserie bois et matières |
| Coiffure | Orthophonie |
| Confiserie | Peinture - Plâtrerie - Isolation - Carrelage |
| Déneigement (gyrobroyage des routes) | Pension chevaux – Centre équestre |
| Dépannage multiservices | Plomberie |
| Tabac - Journaux - Souvenirs | Sellerie - Couture |
| Électricité | Sciage Rabotage |
| Électronique, automatisme et informatique industriels | Transports |
| Élevage canin | Travaux publics |
| Entretien-Réparation Véhicules | Travaux-Services forestiers |
| | Vente de bois de chauffage |

Pour voir l'ensemble des activités, veuillez consulter l'annuaire.

Location de meublés touristiques : FOURNIER Ginette : 04 79 83 13 28,
GIRARD Michel : 04 79 85 39 33, DEBURCK Joël : 03 20 93 01 28 et
JEANNEAU Jean-Paul : 04 79 20 55 70

Liste des entreprises : Z.I. François Horteur

| | |
|---|--|
| CHAMBONNET : Travaux publics | ONF (bureaux) |
| CHAMORAND : Espaces verts, location de quads | PICOLLET : Travaux publics |
| COHENDET : Électricité services | PRISME : Sécurité en hauteur |
| DHR : Travaux publics | SCIERIE : Métral Anthony |
| GATE France : Moteurs électriques | SEREM : Électronique, automatisme, informatique industriels |
| GROS Philippe : Bois de Chauffage | SPIREL – CEVAL – CHAPEL Industrie |
| JACQUEMMOZ : Transports internationaux | TESSIER : Matériel de sport pour handicapés |
| LILY : institut de bien-être | TRANSYLVANIE CRÉATIONS : Maisons Bois en kit |
| MENUISERIE : Mondet Jean-Claude | |

Vie Économique

Saint Rémy – Énergie

Le saviez-vous ?

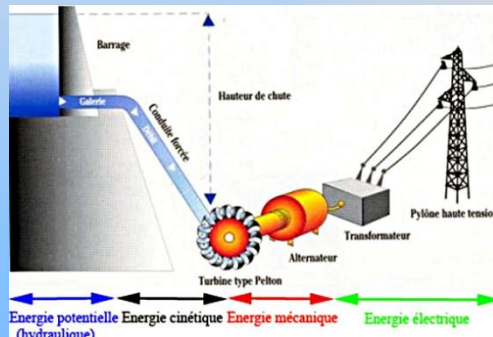
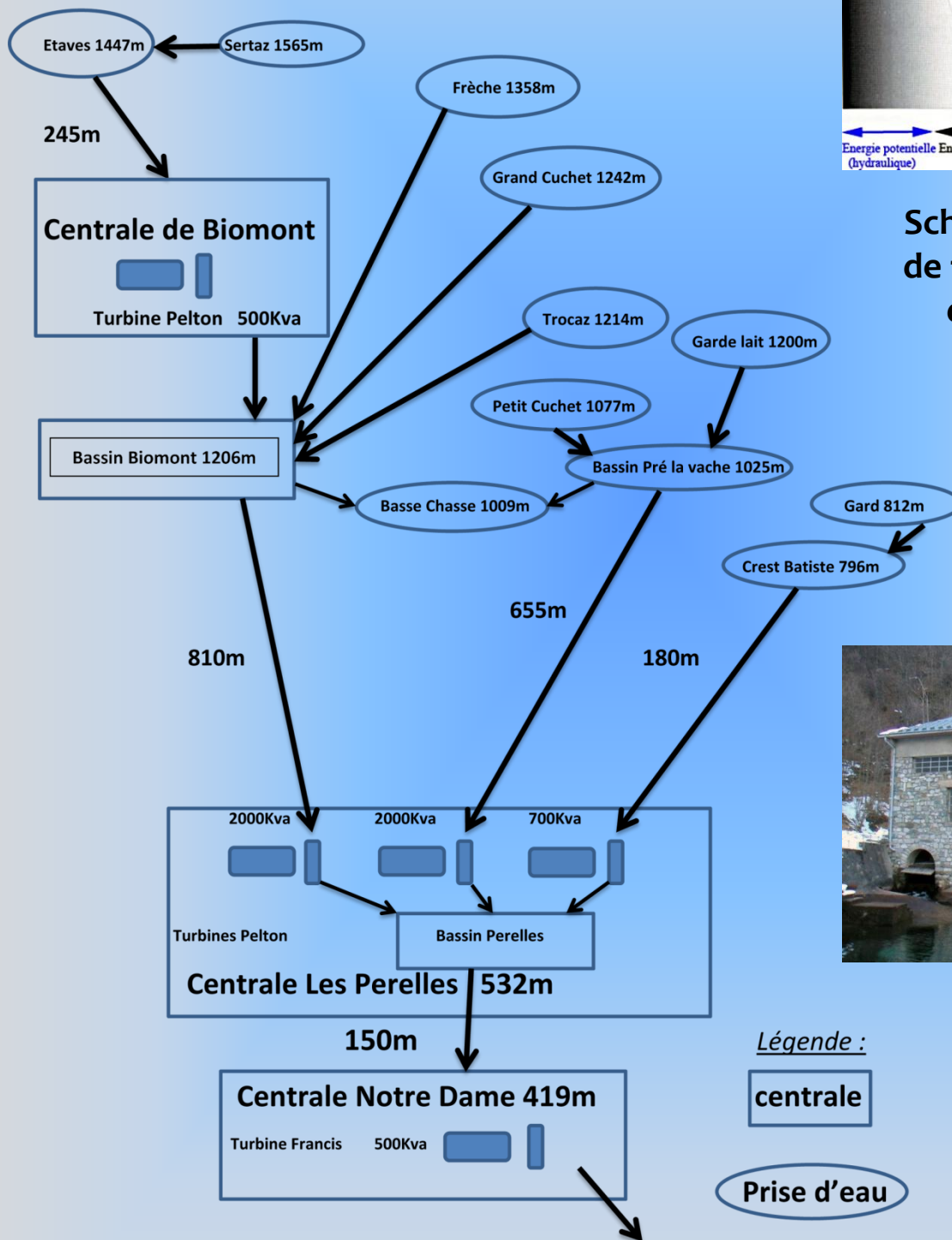


Schéma et principe de fonctionnement de la Centrale



Vue extérieure de la Centrale

Centrale de saint Rémy :



Vie Économique

Visite de Spirel

Remise de médaille du travail à 6 employés lors de la visite de l'usine qui a eu lieu le 23 décembre.



Tessier – Dual Ski

Handicap ne rime pas forcément avec dépendance. C'est le credo de Pierre Tessier et ce qui motive sa fibre entrepreneuriale depuis une quinzaine d'année !

Passionné de mécanique et de ski, il imagine, en lien avec des professionnels du handicap, des prototypes qui permettraient à tous de profiter des joies de la glisse. Il dépose son premier brevet en 1994 et crée son entreprise en 1995. Aujourd'hui, 5 brevets et 6 marques couvrent toutes les pratiques, de la compétition de haut niveau au loisir en passant par le freeride.

L'entreprise compte 7 personnes qui assurent la conception, les travaux de mécano soudure, d'assemblage, les tests matériels et toutes les formations. Pierre Tessier vend environ 280 matériels par an, à des associations et des particuliers en vente directe en France ainsi qu'à des distributeurs pour l'export où il réalise près de 60% de son chiffre d'affaires. Les personnes handicapées sont de plus en plus nombreuses à faire du ski. Une belle satisfaction qui l'autorise aujourd'hui à envisager d'autres développements...



Sécurité

LES BONS REFLEXES EN CAS D'EVENEMENT MAJEUR SUR LA COMMUNE DE SAINT REMY DE MAURIENNE

DANS TOUS LES CAS



Ecoutez la radio France Bleu
Pays de Savoie 103.9 ou
105.3 Mhz

Pour vous informer de
l'évolution de la situation



Ne téléphonez pas
sauf en cas d'urgence

Pour libérer les lignes
pour les secours



N'allez pas chercher
vos enfants à l'école

Leurs enseignants s'en
occupent !



Pensez à venir en aide aux personnes vulnérables

Inondations Arc Torrents



Fermez les portes,
fenêtres, soupiraux



Coupez le gaz
et l'électricité



TORRENTS :
Eloignez vous
du cours d'eau
SINON Montez à
pied
dans les étages



ARC : Gagnez
les hauteurs en
vous éloignant
du torrent

Mouvements de terrain



Coupez le gaz
et l'électricité



Evacuez les
locaux touchés.



Eloignez-vous
de la zone
dangereuse

Séismes



Si vous êtes à
l'intérieur,
abritez-vous
sous un meuble
solide



Evacuez les
locaux touchés.



Coupez le gaz
et l'électricité



Si vous êtes à
l'extérieur,
éloignez-vous
des bâtiments

Phénomènes Météo Avalanches



Renseignez-vous



Soyez vigilants
Evitez les
randonnées en
montagne



Rentrez chez vous
Fermez les ouvertures

Accidents Industriels ou Nucléaires



Enfermez-vous
rapidement dans le
bâtiment le plus proche



Fermez et calfeutrez
les portes, fenêtres
et ventilations



Ne fumez pas
Ni flamme,
ni étincelle

Accidents Matières Dangereuses



Eloignez vous
de la zone
dangereuse



Ecoutez les
consignes des
autorités



Ne fumez pas
Ni flamme,
ni étincelle

Rupture de barrage



Gagnez les
hauteurs

NUMEROS UTILES

Numéro d'urgence
européen **112**

Urgence Médicale
15

Sapeurs Pompiers
18

Gendarmerie
17

Mairie de Saint Rémy de Maurienne : 04 79 83 13 70 ou 06 45 26 78 80

Vie Communale

Ferronnerie d'Art

Une grille, aux couleurs de la commune, a été mise en place au four par notre ami François qui a reçu, des mains du Maire, la dernière plaque de signalisation des rues, la sienne, ainsi qu'une médaille pour ses travaux de ferronnerie d'art car il a également réalisé une grille à la Chapelle Notre-Dame-Auxiliatrice..



Numérotation des rues

À la satisfaction générale des Rémiliens, la dénomination et numérotation des rues arrive à son terme (exemple ci-dessous). C'est pourquoi, vous êtes tous invités à faire connaître votre adresse complète à tous vos correspondants privés ou publics, ainsi qu'aux services postaux pour la mise à jour de l'annuaire téléphonique.



Déplacement point « Net »

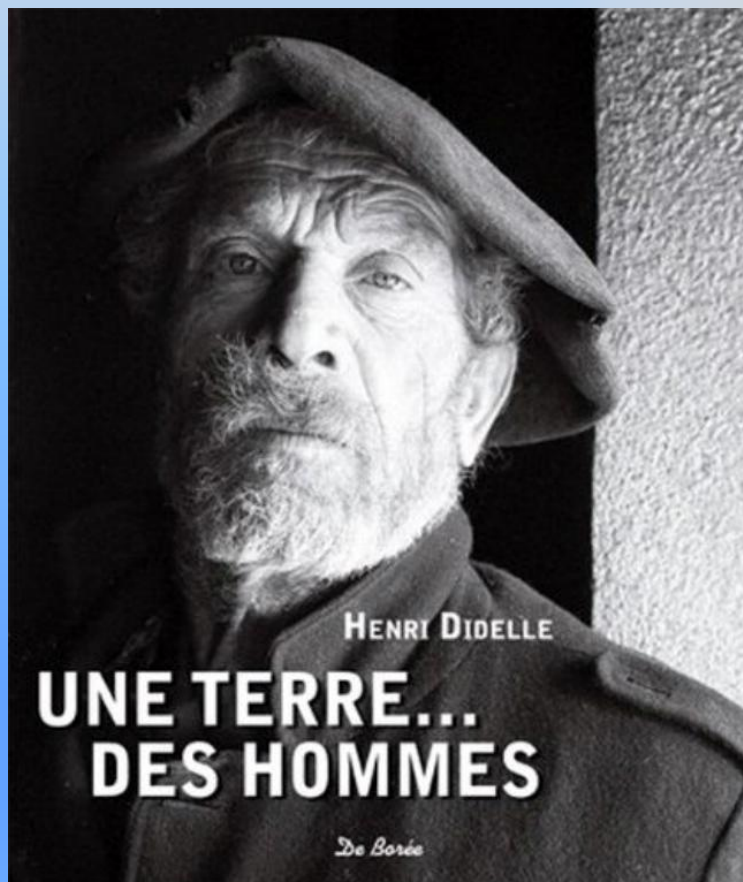
Vous trouverez dorénavant le poste informatique mis à votre disposition à l'Agence Postale Communale au lieu du Bureau de Presse. Vous pourrez y accéder gratuitement aux horaires d'ouverture.

Vie Communale

Un Rémilien à l'honneur

Saint Rémy compte de nombreux artistes dont des photographes, des poètes, des peintres, ... et aujourd'hui, un écrivain est à l'honneur au travers des portraits de personnes qui ont marqué la vie de la commune et de la vallée.

Merci à **Henri DIDELLE** pour son livre : « Une Terre... des Hommes ».



Des écrivains, parmi d'autres, nous ont montré tout leur talent d'auteur :

- Le Piaf de Galopo
- Résistance en Maurienne d'André Mollard
- Portait du siècle passé et maintenant de Henri Didelle
- Livre sur Saint Rémy de Joseph Rochette et René Blanc
- La dernière Couble de Joseph Rochette alias Martial de l'Escherette
- Les bérets noirs de Guy Pitton

Vie Communale

France Alzheimer Savoie

Depuis Février 2010 l'accueil de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées a lieu le mercredi après-midi à la salle Belledonne de 13H30 à 16H30.

Une équipe d'une infirmière et deux bénévoles prend en charge les patients. Des activités adaptées sont proposées aux malades. Ces activités diverses ou thérapies non médicamenteuses sont très bénéfiques pour les malades.

Une nouvelle activité a été expérimentée le dernier trimestre 2011 : « la musicothérapie » animée par une musicienne professionnelle (Anne), elle a fait le bonheur des malades présents.



Un point d'accueil : Saint Rémy, « pionnier » en Maurienne

Pour tout contact vous pouvez joindre :

- Angèle PIDOUX (référente de l'association Alzheimer Maurienne) au 04 79 83 18 01 ou 06 12 60 29 03;
- France Savoie Alzheimer au 04 79 60 31 48.

Lac Bleu – Profil de baignade

Conformément aux directives européennes et à leur transposition dans la loi française, un profil de baignade a été établi pour le « LAC BLEU », dans le but de garantir une qualité d'eau satisfaisante sans aucun risque pour la santé publique. Il ressort ainsi de cette étude que sur la zone de baignade « LAC BLEU », il n'y a aucun problème chronique connu. Les sources de pollution éventuelles sont clairement identifiées, sans incidence sur la zone de baignade.

Les eaux de baignade du « LAC BLEU » sont régulièrement soumises à des analyses. En quatre ans, 21 prélèvements ont été réalisés. Un seul était de mauvaise qualité.

| Profil de la baignade de type 1 de la zone de baignade du Lac Bleu (Saint-Rémy-de-Maurienne) | | | | | | | | | | | | | | |
|---|------|---|------|------|------|------|------------|----|----|----|----|---|--|--|
| Date d'élaboration (ou de mise à jour) du profil : Elaboré en août 2011 | | | | | | | | | | | | | | |
| Caractéristiques du site | | Principe du fonctionnement hydraulique du lac bleu | | | | | | | | | | | | |
| <p>Nom de la zone baignade (ZB) : Lac Bleu Nom du plan d'eau : Le Lac Bleu (grand plan d'eau) Commune : Saint-Rémy-de-Maurienne Département : Savoie (73) Région : Rhône-Alpes Alimentation du plan d'eau : drainage de la nappe alluviale de l'Arc et prise d'eau sur le ruisseau Barbois (jet d'eau) Activités pratiquées : baignade surveillée, pêche, détente et loisirs,... Personne responsable de l'eau de baignade : Maire de Saint-Rémy-de-Maurienne Personne chargée des observations et mesures de gestion : services techniques de la commune et surveillants de baignade</p> | | <p>Légende :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Jet d'eau - - - Canalisation ▨ Alimentation par la nappe de l'Arc | | | | | | | | | | | | |
| <p>Période d'ouverture et fréquentation</p> <p>Période d'ouverture : accès libre et gratuit toute l'année Baignade : SURVEILLÉE du 1^{er} juillet au 31 août entre 12H30 et 18h30 au niveau de la zone de baignade délimitée par des balises flottantes (petit et grand bain) Fréquentation de la base de loisirs du Moulin durant la saison balnéaire : une à plusieurs centaines de personnes par jour en période estivale</p> | | | | | | | | | | | | | | |
| <p>Historique de la qualité de l'eau de baignade</p> <p>Qualité de l'eau de baignade au cours des dernières années :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Année</th> <th>2007</th> <th>2008</th> <th>2009</th> <th>2010</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Classement</td> <td>6A</td> <td>5A</td> <td>5A</td> <td>5A</td> </tr> </tbody> </table> <p><i>Légende du tableau :</i></p> <p>5 et 6 : nombre de contrôles sanitaires effectués</p> <p>A : Eau de bonne qualité B : Eau de qualité moyenne C : Eau pouvant être momentanément polluée D : Eau de mauvaise qualité</p> <p>Liste des épisodes de pollution ayant déclassé la qualité des eaux de baignade (classe C ou D) : AUCUN épisode de pollution déclassante recensé au cours des dernières années</p> | | Année | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | Classement | 6A | 5A | 5A | 5A | <p>Localisation de la zone de baignade</p> | | |
| Année | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | | | | | | | | | | |
| Classement | 6A | 5A | 5A | 5A | | | | | | | | | | |

Travaux

**Mise en place d'un
indicateur de vitesse sur
la Route de Belledonne**



**Création d'un réseau d'assainissement
collectif et enfouissement des réseaux
secs au Verney du Pont**



Travaux



**Création d'un accès handicapé à l'Église
par les employés communaux**

**Réalisation du gros œuvre et de la voirie
avec enfouissement des réseaux secs et
humides au futur groupe scolaire**



Travaux

Aménagement de la digue du torrent de Lescherette (Pont de la Tour) avec la création d'un enrochement sec en rive gauche



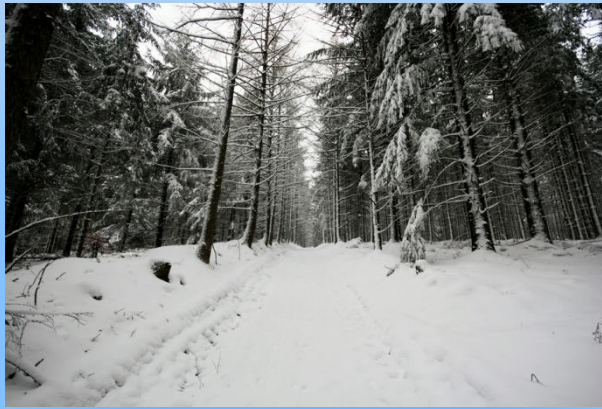
Réalisation des réseaux secs et humides de la micro-crèche ainsi que de ses aménagements paysagers



Travaux

- Consolidation par enrochement sec de la route forestière de Beaufay

- Reprofilage d'une piste forestière à Croix Blanche



- Désempierage de la route forestière à Noirecombe sur 3,5 km

- Pose d'un revêtement à la Montée de La Tiare
- Pose d'un store à l'Agence Postale Communale, par les employés communaux
- Pose de glissières de sécurité à la Combe et au Sandrin par les employés communaux



- Rénovation du collecteur des eaux usées du bâtiment de l'Agence Postale Communale

Projets

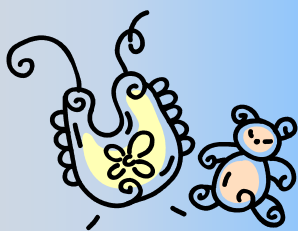


- Réalisation du Groupe Scolaire à La Touraine
- Suppression du transformateur électrique à côté de l'Église
- Extension du réseau public d'éclairage aux Étets et à la Zone Industrielle
- Enfouissement des réseaux secs et câblage à La Tour
- Mise en place prochainement d'un « point argent » (Crédit Agricole) au bureau de tabac-presse



État Civil

Naissances



BARRÉ Louna, Micheline
CHARDENOT Smaël, Chris
CLAPPIER Nathan, Benoit
COHENDET Yanis
GHENO Gabie, Pierrette, Johanne
JEANNOLIN Evan
LAPERDRIX Kalvin
LEVILLAIN Théo, Maxime, Armand
MOIROUD Jean-Charles, Marcel
NYS Téo, Laurent, Michel
PELLISSIER Thelma
PERREAU Jules, Clément
PESENTI Kaly
REVIGLIO Nolhan, Marc
RODRIGUES DOS ANJOS--PONCELET Liam
ROL Émilie, Élodie
SALOMON Bastien

Mariages



GODFRIN Jean-Marc, Armand, Marcel & PHAYAKRAT Kanyapat
MOIROUD Serge, Daniel, Yves & ORGEAS Isabelle, Élise, Jacqueline
TOGNET-BRUCHET Cédric & FRENE Émilie
TRÉDEZ Roger, Patrick & LOURME Corinne, Émilienne, Josiane

Décès



BÉTOUS Alexandre, Yvon
BRILLIER-LAVERDURE Berthe, Angeline épouse CHAMPIER
BUORO Lina veuve RIZZOTTO
CHICHIGNOUD Bernard, Louis
CHINAL Bernadette, Louise épouse VONO
DELMER Louise, Sidonie veuve DAULON
FLEURY Georgette Sergine
FRENE Lydie, Catherine veuve RESSANT
GERMAIN Jeanne, Louise, Mélanie veuve FRASSON
GIROLLET Marie, Paule, Christine veuve MICHAUD
GODET Rosette, Marguerite veuve BUGNAND
MAZURE Marie-Gabrielle, Geneviève, Régine veuve FICHET
MÉTRAL Albert, Séraphin
MONDET Daniel, Georges
MONDET Hélène, Marguerite veuve GIROLLET
PESENTI Marie veuve BIANCHET

À Votre Service

| Services Municipaux | Services Médicaux | Autres Services |
|--|--|---|
| <p>Mairie secrétariat Ouverture au public :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▲ Lundi et mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h ▲ Mardi et jeudi de 9h à 12h ▲ Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30 <p>☎ 04 79 83 13 70 Mail : stremairie@wanadoo.fr</p> | <p>Cabinet médical Dr ORSZULAK Rudolph Horaires d'ouverture :</p> <p>Lundi : 8h30 à 12h Mercredi après-midi et vendredi après-midi à partir de 14h sur rendez-vous</p> <p>☎ 04 79 20 25 65</p> | <p>DECLICC Activités proposées pendant les vacances aux enfants et adolescents. Voir affiches. 98 route de la Combe à Saint Etienne de Cuines ☎ 04 79 56 35 06</p> |
| <p>Agence Postale Communale ☎ 04 79 83 15 63 Ouverture au public :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▲ Lundi et mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 ▲ Mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 16h30 ▲ Samedi de 9h à 12h <p>Départ du courrier : ▲ Du lundi au vendredi à 14h30 Réservation de la salle Belledonne : ☎ 04 79 83 15 63 Poste informatique à disposition</p> | <p>Maison médicale de Garde Saint Jean de Maurienne ▲ Le soir à partir de 20h ▲ Le week-end à partir du samedi 12h ▲ Les jours fériés à partir de 9h</p> <p>Hôpital : 04 79 20 60 20 Composer le 15 et un médecin répond et oriente vers la structure adaptée.</p> | <p>Cinéma 1 jeudi sur 2 - Salle Belledonne Séance enfants à 17h30 Séance adultes à 20h30 Se reporter aux affiches, panneau lumineux et site web</p> |
| <p>Bibliothèque Mardi et mercredi de 9h à 11h. À côté de l'agence postale.</p> | <p>Cabinet d'infirmières Permanence le mardi et le samedi à 8h en Mairie ☎ 04 79 59 43 56</p> | <p>Dépannage GAZ de France 24h/24 ☎ 0810 314 314 : Urgence ☎ 0810 333 073 : Sécurité EDF</p> |
| <p>Services Religieux Messe le dimanche à 10h Presbytère ☎ 04 79 83 12 46</p> | <p>Service médico-social Mme VANDERMOLINA Isabelle ☎ 04 79 44 53 00 Jeudi matin sur rendez-vous</p> | <p>Halte garderie crèche Saint Etienne de Cuines Saint Rémy de Maurienne ☎ 04 79 56 27 78</p> |
| <p>Correspondant Défense Daniel CHAMPEMONT Pour tout renseignement concernant les carrières militaires. ☎ 04 79 83 00 82</p> | <p>Orthophoniste Mme CHEVALLIER Monique Bâtiment de la Poste ☎ 04 79 83 01 19</p> | <p>Commerces Épicerie, tabac presse, boulangerie, pâtisserie, coiffure, restauration/snack/pizza, armurerie, élevage canin, informatique-internet,</p> |
| <p>Ecrivain Public Vous avez des difficultés pour rédiger vos lettres administratives ou établir un dossier, une assistance vous est proposée à l'Agence Postale.</p> | <p>A.D.M.R. Canton de La Chambre ☎ 04 79 56 33 01</p> | <p>Hello Taxi Max ☎ 04 79 56 60 07 ① 06 89 90 77 49</p> |
| | | <p>Sapeurs Pompiers Appel au 18 ou 112 depuis un mobile</p> |

Agenda 2012

Principales Manifestations : (communiquées par les associations)

FÉVRIER :

- Dimanche 26 : Portes ouvertes du Club du Nouvel Age à la salle Rencontre.

MARS :

- Dimanche 4 : Concours de Belote des Anciens Combattants à la salle Belledonne.
- Samedi 17 : Carnaval au bord du Lac organisé par le Comité des Fêtes.
- Dimanche 18 : Bourse à la layette organisée par Arts et Loisirs à la salle Belledonne.

AVRIL :

- Dimanche 1^{er} : Tombola de Pâques du Sou des Écoles.
- Samedi 7 : Tournoi de pétanque : Challenge Chambonnet organisé par la Pétanque Rémilienne.
- Dimanche 29 : Thé dansant du Club du Nouvel Age à la salle Belledonne.

MAI :

- Jeudi 17 : Tournoi de pétanque : Challenge Jeannot organisé par la Pétanque Rémilienne.
- Jeudi 31 : Tournoi de pétanque annuel organisé par le Club du Nouvel Age.

JUIN :

- Samedi 2 : Tournoi de sixte de l'USSR Football.
- Dimanche 3 : Vente de gâteaux du Sou des Écoles.
- Samedi 2 et Dimanche 3 : Championnat départemental organisée par la Pétanque Rémilienne.
- Dimanche 24 : Concours de Belote des Anciens Combattants à la salle Belledonne.

JUILLET :

- Vendredi 13 : Feu d'artifice sur le lac et Bal populaire à la salle Belledonne.
- Samedi 14 : Fête du village au lac organisée par Arts et Loisirs.
- Dimanche 22 : Fête du Replat organisée par l'USSR.

AOUT :

- Samedi 25 : Tournoi de pétanque : Challenge Orset organisé par la Pétanque Rémilienne.

SEPTEMBRE :

- Dimanche 16 : Concours de Belote des Anciens Combattants à la salle Belledonne.
- Dimanche 30 : Thé dansant du Club du Nouvel Age à la salle Belledonne.

OCTOBRE :

- Samedi 6 : Concours et repas organisés par la Pétanque Rémilienne.
- Dimanche 30 : Thé dansant des Anciens Combattants à la salle Belledonne.

NOVEMBRE :

- Dimanche 4 : Loto du Club du Nouvel Age à la salle Belledonne.
- Samedi 24 et Dimanche 25 : Marché de Noël organisé par Arts et Loisirs à la salle Belledonne.

DÉCEMBRE :

- Samedi 1^{er} et Dimanche 2 : Vente de boudin du Comités des Fêtes à la salle Belledonne.
- Samedi 8 et Dimanche 9 : Activités du Téléthon des 3 Communes pour le Téléthon - salle Belledonne.
- Samedi 15 : Noël du Foot à la salle Belledonne.
- Dimanche 16 : Concours de belote organisé par l'USSR à la salle Belledonne.



**Première pierre du Groupe
Scolaire apposée en la présence
de Madame Merand Andrée**



Tenez-vous informés en consultant le site de la commune :
www.saintremydemaurienne.com